



## **Précision des objectifs stratégiques à court et moyen terme : priorité à la croissance rentable**

- **Mise en œuvre d'un plan d'actions visant l'atteinte de la rentabilité en 2019**
- **2018 : confirmation de la bonne tendance de croissance du chiffre d'affaires**
- **Mise à disposition des comptes 2017**

Le Conseil de Surveillance de NEOLIFE<sup>®</sup> (Euronext Growth : FR0011636083 – ALNLF) réuni le 2 mai 2018 sous la présidence de Patrick Marché, a validé le plan d'actions et les objectifs stratégiques présentés par le management de la société.

- **Plan d'actions**

Le directoire qui s'est tenu le 30 avril a finalisé un plan d'actions permettant de conjuguer la poursuite de la croissance avec l'atteinte de la rentabilité à moyen terme.

Les principales actions retenues se focalisent sur le recentrage de NEOLIFE<sup>®</sup> sur son activité stratégique :

- Accélération du développement des ventes en France et en Europe sur les deux activités cœur de métier : éco-matériaux et éléments de construction (pour mémoire : 5,7 M€ de chiffre d'affaires en 2017) ;
- Amélioration de la marge brute grâce notamment à la rentabilisation de la gamme existante, qui devrait bénéficier de l'aboutissement des efforts de R&D ;
- Cession à son management de l'activité de prestation de services avant la fin de l'été (pour mémoire : 0,8 M€ de chiffre d'affaires en 2017). Cette cession est conditionnée aux votes des actionnaires de cette filiale.

**En donnant la priorité à chacune de ces actions, le Directoire envisage d'atteindre un EBITDA positif d'ici la fin de l'exercice 2019.**

- **Précision des objectifs 2018**

Cette revue stratégique et l'analyse des tendances observées depuis le début de l'année, ont permis au Directoire d'être conforté dans les perspectives de croissance annoncées dans le dernier communiqué de presse du 03 avril 2018.

**Sur la base d'un chiffre d'affaires pro-forma 2017 de 5,7 M€, après cession des activités de services, et compte tenu des tendances observées, la croissance de l'activité 2018 devrait s'établir à un niveau proche de +40%.**



- **Mise à disposition des états financiers pour le compte de l'exercice 2017**

NEOLIFE<sup>®</sup> annonce avoir mis sur son site investisseurs et sur le site d'Euronext, ses états financiers annuels audités (comptes, annexes et rapports des commissaires aux comptes) et ses rapports de gestion.

A ce jour, le capital social de NEOLIFE<sup>®</sup> est divisé en 27.208.204 actions ordinaires et 27.208.204 droits de vote.

Par ailleurs, le Directoire a appelé l'Assemblée Générale Mixte à se tenir le 21 juin à 10h00. Une communication très prochaine sera effectuée au BALO.

**Le Conseil de surveillance a ainsi confirmé sa confiance au management de NEOLIFE<sup>®</sup> en validant le plan proposé par le Directoire.**

**Prochain communiqué financier :**

Chiffre d'affaires du premier semestre 2018, le 9 juillet 2018.

**En savoir plus...**

**NEOLIFE<sup>®</sup>**

**NEOLIFE<sup>®</sup>, créateur d'éco-matériaux pour espaces durables**, est une société française fondée en 2012. Elle conçoit des solutions constructives à caractère environnemental - bardages, persiennes et terrasses - destinées aux professionnels de la construction soucieux de bâtir des logements, des bâtiments tertiaires et des aménagements paysagers éco-responsables. NEOLIFE<sup>®</sup> participe ainsi à une nouvelle philosophie de la construction, centrée sur trois valeurs essentielles : le développement durable, l'innovation et l'humain.

**Premier éco-matériau créé par NEOLIFE<sup>®</sup>, VESTA<sup>®</sup>** (Vegetal Ecological Stable Timber Advantage) allie la naturalité du bois à la résistance du minéral. Il contient un taux exceptionnel de fibres de bois renforcées – jusqu'à 92% - issues de déchets de scieries revalorisés et sains. Ces déchets de bois sont issus de forêts européennes gérées durablement et amènent une faible empreinte carbone. Tous ses composants sont vierges et garantissent aux solutions NEOLIFE<sup>®</sup> une grande valeur ajoutée environnementale.

L'éco-matériau VESTA<sup>®</sup> possède des renforts techniques au cœur de sa matière qui lui confèrent un caractère particulièrement résistant aux outrages esthétiques de l'humidité, des insectes et des UVs. Ses caractéristiques mécaniques alliant légèreté, souplesse et solidité permettent à NEOLIFE<sup>®</sup> de concevoir des solutions dont les performances répondent aux normes élevées de résistance au feu, aux chocs, au vent ou aux séismes.

Pour plus d'informations : [www.neolife-solutions.com](http://www.neolife-solutions.com)



**NEOLIFE**<sup>®</sup>  
SOLUTIONS CONSTRUCTIVES

// COMMUNIQUE DE PRESSE // FINANCES //

03 mai 2018

## CONTACT

**NEOLIFE**<sup>®</sup>

**Sébastien MARIN-LAFLECHE**

04 78 25 63 08

investors@neolife-solutions.com

**NEOLIFE<sup>®</sup> est éligible aux dispositifs**

**ISF - Loi TEPA et PEA – PME**

